

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
Dispositif Métropolitain d'aide aux activités de proximité

COUP DE POUCE 2026

ENTREPRISE

Nom enseigne :	
Raison sociale :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET :	
Code APE :	
Activité :	
Date d'immatriculation :	
Capital de la société (en €) :	
Adresse mail :	
Site web :	
Téléphone fixe :	
Téléphone portable :	
Adresse siège social :	
N° rue :	
CP + Commune :	

DIRIGEANTS

NOM et Prénom du Dirigeant :	
Fonction :	

Appartenance à un groupe considéré comme une grande entreprise * : ☐ Oui ☐ Non

STRUCTURE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

Montant du capital (en €) :

Répartition du capital (personnes physiques et personnes morales) :

Nom et Prénom	Nationalité	% capital
	Total	

Total = 100%

ORGANISATION COMMERCIALE DE L'ENTREPRISE

indépendant :

☐ Non

indépendant affilié (franchisé, groupement, concession, coopérative,...) :

☐ Non

Nature de l'activité :

Le marché est-il *(cocher la ou les cases concernées) :*

local : ☐ Oui ☐ Non

vente directe : ☐ Oui ☐ Non

départemental : ☐ Oui ☐ Non

vente en ligne : ☐ Oui ☐ Non

régional : ☐ Oui ☐ Non

national : ☐ Oui ☐ Non

Dans le cadre de ce projet, êtes-vous suivi par une structure d'accompagnement :

☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser les coordonnées de cette structure et le nom de votre interlocuteur :

Avez-vous sollicité un prêt d'honneur (prêt personnel à taux 0) auprès du réseau initiative, de l'ADIE ou du réseau entreprendre ?

☐ Oui ☐ Non

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Localisation précise du projet (lieu où seront réalisés les investissements et les travaux) :

Date d'installation envisagée ou date de réalisation du projet :

Surface commerciale du local (en m2) avant projet :

Surface commerciale du local (en m2) après projet :

Si reprise d'un local commercial vacant, préciser depuis combien de temps celui-ci est vacant (en mois) :

Présentation du projet de l'entreprise :

Existe-t-il une activité de même nature sur la commune ou le quartier : ☐ Oui ☐ Non
si oui, combien ?

En cas de création, justifier l'opportunité de l'implantation d'une nouvelle activité identique :

MOYENS DE L'ENTREPRISE

Type de bail entre le propriétaire et l'entreprise :

Durée et date de fin du bail :

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET (cocher la ou les cases concernées)

Diversification de l'offre de l'entreprise (produits, gammes, marques,...) : ☐

Changement d'emplacement commercial : ☐

Ouverture d'un nouveau point de vente : ☐

Mise en œuvre de nouvelles techniques ou amélioration significative des méthodes de vente (service à la clientèle, distribution automatique, vente à distance ou en tournées,...) : ☐

Mise en œuvre d'un nouveau partenariat commercial (adhésion à une franchise, groupement, centrale d'achat,...) : ☐

Les investissements à réaliser concernent (cocher la ou les cases concernées) :

La rénovation des vitrines (éclairage, enseigne, décoration, façades, aménagement intérieur,...) : ☐

La sécurité du local (caméra, rideau métallique,...) : ☐

es investissements d'économies d'énergie (isolation, éclairage, chauffage,...) ☐

Autres investissements matériels et immatériels (matériel forain d'étal, véhicule de tournée, équipements numériques,...) : ☐

TABLEAU RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS A RÉALISER

MONTANTS EN EUROS HORS TAXES

Nature des dépenses	Montant total (H.T)	Modes de financements (crédits-bails, prêts bancaires, autofinancement)
Investissements		
TOTAL GÉNÉRAL (H.T)		

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Montant demandé	Pourcentage par rapport au budget global
Aides métropole		
Apport entreprise		
Emprunt bancaire		
autres :		
TOTAL (H.T)		

FICHE EMPLOI

ÉTAT DES EFFECTIFS AU JOUR DE LA DEMANDE

Les informations fournies doivent être basées sur l'**effectif annuel moyen** déclaré dans les liasses fiscales et surtout sur le registre du personnel. Ces informations engagent la responsabilité du signataire et pourront faire l'objet de contrôles par des personnes habilitées.

Ne sont éligibles à ce dispositif que les entreprises qui comptent moins de 10 salariés (effectif calculé en UTA*).

Effectif total à la date de la demande (la date à prendre en compte est celle indiquée dans l'accusé de réception de la métropole de la lettre d'intention ou, à défaut, du dossier) :

Nombre de salariés sous contrat à durée indéterminée :	
dont à temps plein :	
dont à temps partiel (préciser obligatoirement le % du temps partiel) :	
Nombre de salariés sous contrat à durée déterminée :	
dont à temps plein :	
dont à temps partiel (préciser obligatoirement le % du temps partiel) :	
Nombre de contrats aidés :	
dont Contrat de professionnalisation :	
dont Contrat d'apprentissage :	

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EMPLOIS QUI SERONT CRÉÉS

Nature des emplois créés en CDI/ETP grâce à ce projet	Année N	Année N+1
	Nombre	Nombre
TOTAL		
Nature des emplois créés en CDD/ETP grâce à ce projet	Année N	Année N+1
	Nombre	Nombre
Dont contrats d'apprentissage		
dont contrats de professionnalisation		
TOTAL		
TOTAL		

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à : Le :

Signature :

***Effectif UTA** : L'effectif correspond au nombre d'unités de travail par année (UTA), c'est-à-dire au nombre de personnes ayant travaillé dans l'entreprise considérée ou pour le compte de cette entreprise à temps plein pendant toute l'année considérée.
Le travail des personnes n'ayant pas travaillé toute l'année, ou ayant travaillé à temps partiel, quelle que soit sa durée, ou le travail saisonnier, est compté comme fractions d'UTA.
L'effectif est composé : des salariés; des personnes travaillant pour cette entreprise, ayant un lien de subordination avec elle et assimilées à des salariés au regard du droit national ; des propriétaires exploitants ; des associés exerçant une activité régulière dans l'entreprise et bénéficiant d'avantages financiers de la part de l'entreprise.
Exclus : Les apprentis ou étudiants en formation professionnelle bénéficiant d'un contrat d'apprentissage ou de formation professionnelle ne sont pas comptabilisés dans l'effectif. La durée des congés de maternité ou congés parentaux n'est pas comptabilisée.

HISTORIQUE DES AIDES PUBLIQUES OBTENUES PAR L'ENTREPRISE

Détailler l'ensemble des aides publiques obtenues par l'entreprise et/ou les autres entreprises du groupe au cours des 3 années précédant cette demande et notamment celles perçues au titre du règlement de minimis :

Si aucune autre aide n'est prévue, veuillez indiquer NÉANT.

Nom de l'entreprise	Numéro SIREN	Financier (1)	Intitulé de l'aide	Assiette en euros	Montant décidé en euros (2)	Date de décision (3)	Règlement de minimis** (oui ou non)
							☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non
							☐ Oui ☐ Non
Total							

- (1) Par exemple, Bpifrance, COFACE, Fonds européen (FEDER, FEADER...), Conseil régional.
(2) Si la subvention n'est pas acquise, indiquer le montant sollicité.
(3) Si la subvention n'est pas acquise, indiquer « en cours ».

Si votre entreprise relève de la définition « d'entreprise unique » (cf. ci-dessous), vous disposez d'un seul plafond d'aide de minimis de 300 000 € commun à l'ensemble des entreprises assimilées à une seule et même « entreprise unique ». Si votre entreprise relève de ce cas, il faut absolument vérifier que votre déclaration comptabilise bien l'ensemble des aides de minimis versées à toutes les entreprises composant l'entreprise unique. La présente déclaration prévoit donc que pour chaque aide de minimis perçue soit indiqué le numéro SIREN de l'entreprise qui l'a reçue au sein de l'entreprise unique.

Définition d'une « entreprise unique » : une entreprise unique se compose de toutes les entreprises qui entretiennent entre elles au moins l'un des quatre liens suivants :

- une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d'une autre entreprise, ou
- une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise, ou
- une entreprise a le droit d'exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d'un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d'une clause des statuts de celle-ci, ou
- une entreprise actionnaire ou associée d'une autre entreprise contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

Dans le cas de prêts, garanties ou avances remboursables, indiquer l'équivalent-subvention brut (ESB) qui vous a été communiqué lors de l'attribution de l'aide.

L'entreprise sollicitant l'aide a-t-elle réalisé, au cours des trois derniers exercices, ☐ Ou ☐ Ou x, dont celui en cours :

	(oui/non)
une fusion ou une acquisition d'une autre entreprise ?	☐ Non
une scission en deux ou plusieurs entreprises distinctes ?	☐ Non

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRISE EN COMPTE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

Clermont Auvergne Métropole a mis en place un outil d'autoévaluation permettant d'évaluer la transition écologique de son entreprise : le TRANSISCORE



TransiScore

[Pour compléter le Transiscore, cliquez-ici](#)

Vous pouvez aussi le retrouver sur : <https://ici.clermontmetropole.eu/une-entreprise/>
Rubrique « Entreprises - commerces » puis « Je souhaite évaluer la transition écologique de mon entreprise avec le Transiscore »

Les entreprises qui souhaitent solliciter une aide proposée par Clermont Auvergne Métropole **doivent désormais compléter le Transiscore**. Votre dossier COUP DE POUCE sera donc considéré comme complet seulement si vous participez à cette évaluation gratuite et sans engagement.

L'objectif de Clermont Auvergne Métropole est d'avoir une meilleure connaissance de la prise en compte de la transition écologique par les entreprises de son territoire, les réponses à cet outil d'autoévaluation ne seront pas prises en compte dans l'appréciation de votre dossier de demande d'aide.

Le demandeur doit obligatoirement compléter le formulaire d'identification de l'entreprise dans le TransiScore. Pour cela, après avoir répondu aux questions des 3 volets du formulaire (impact environnemental, impact sociétal, impact économique), à la question « Souhaitez-vous communiquer vos coordonnées à Clermont Auvergne Métropole afin d'être accompagné dans vos projets ? », l'entreprise ou association devra cocher la case « oui » et compléter le formulaire de contact.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (NOM et prénom) :

Agissant en qualité de :

certifie sur l'honneur :

- que l'entreprise n'a pas démarré les travaux liés au projet* et qu'aucun engagement juridiquement contraignant relatif au projet n'a été signé **avant le dépôt de la lettre d'intention**

- que l'entreprise s'engage à réaliser l'opération pour laquelle l'aide est demandée dans les conditions et délais prévus à la présente demande.

- de la régularité de ma situation fiscale et sociale à titre personnel ainsi que celle de l'entreprise

- de la régularité de l'entreprise vis-à-vis du droit du travail

- que les données fournies dans le formulaire et le dossier littéraire sont exactes

- que l'entreprise s'engage à rester propriétaire du bien. En cas de revente du bien subventionné dans un délai de 2 ans, l'entreprise s'engage à reverser la subvention à la Métropole au prorata temporis.

Fait à :

le :

Signature :

*** démarrage des travaux :**

Conformément à l'article 2 paragraphe 23 du règlement (UE) no 651/2014, le début des travaux constitue soit le début des travaux de construction liés à l'investissement, soit le premier engagement juridiquement contraignant de commande d'équipement ou tout autre engagement rendant l'investissement irréversible, selon l'événement qui se produit en premier. Dans le cas des rachats, le «début des travaux» est le moment de l'acquisition des actifs directement liés à l'établissement acquis

La loi 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'information et aux fichiers nominatifs vous garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

COUP DE POUCE 2026

PIÈCES OBLIGATOIRES À RETOURNER A LA MÉTROPOLE

Dossier complet à adresser à : Monsieur le Président

Clermont Auvergne métropole

Direction Accompagnement des Entreprises

64/66 avenue de l'Union Soviétique

BP 231

63007 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Une copie peut être adressée en version numérique à l'adresse suivante :

bbonaldi@clermontmetropole.eu

1/ RIB

2/ Extrait d'immatriculation au Répertoire des métiers ou au Registre du commerce et des sociétés (de moins de 3 mois), sauf pour les associations

3/ Si le demandeur fait partie d'un groupe, joindre un organigramme (avec participations, effectifs et chiffre d'affaires des sociétés du groupe)

4/ Deux dernières liasses fiscales et leurs annexes

5/ Devis ou factures (pour les dépenses pour lesquelles la Métropole est sollicitée)

6/ Attestation relative aux subventions perçues par l'entreprise durant les 3 dernières années (application de la règle de minimis)

7/ statuts de l'entreprise

8/ un prévisionnel d'activité

IMPORTANT :

- Tout dossier non complet ne sera pas étudié.

- La date de réception de la lettre d'intention à Clermont Auvergne Métropole détermine la date de début d'éligibilité des dépenses à ce dispositif.